

Faire battre en retraite Borne, Macron et le Medef !

Borne a mis ce mardi les dernières paroles sur la chanson gouvernementale et patronale qu'on connaît déjà par cœur depuis des mois concernant l'avenir de nos retraites. L'âge légal de la retraite serait repoussé à 64 ans et l'allongement de la durée de la cotisation à 43 ans arriverait dès 2027. Bref, une alternative : crever au boulot ou dans la misère. Il ne reste plus qu'un seul faux suspens : le gouvernement aura-t-il besoin du recours au 49.3 ?

49.3 ou pas : c'est NON !

Non, les caisses de retraite ne sont pas déficitaires. Elles étaient excédentaires de 2,6 milliards d'euros en 2021 et de 3,7 milliards d'euros en 2022. Non, rien n'assure qu'elles le seront en 2032, car nos luttes collectives pourraient faire inverser la tendance de la politique de l'État qui réalise tellement d'économies sur l'ensemble des salaires des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers qu'il creuse le déficit des caisses. Et non, même un déficit annoncé pour 2032 de 17 milliards, ne serait pas « abyssal » car il ne représenterait que 5 % d'un budget global de 330 milliards pour les caisses de retraite. En augmentant de 5 % les salaires, ce serait automatiquement comblé !

Pourquoi tant de mensonges et d'acharnement depuis des décennies ?

Augmenter l'âge légal du départ à la retraite, c'est accroître le « chômage des seniors », qui auront de moins en moins de droits, seront pauvres et toucheront une retraite amoindrie, si les difficultés de leur vie ne les ont pas tués avant. Augmenter le nombre d'annuités nécessaires pour une retraite à taux plein, c'est baisser la pension de ceux qui partent quand même à l'âge légal. Cela vise à diminuer les dépenses des caisses de retraite, tout en permettant aux fonds de pension privés de drainer l'épargne de ceux qui ont des salaires suffisants pour mettre de côté. C'est une façon de diminuer la part de la classe ouvrière dans le revenu national, augmentant mécaniquement d'autant celle de la bourgeoisie. Alors quand c'est Ciotti, le chef de LR, qui annonce vouloir contribuer à « atténuer la brutalité de la réforme », il y a de quoi s'inquiéter !

L'inquiétude peut changer de camp !

La « réforme » devait être annoncée mi-décembre, déjà bien plus tard que prévu : les grèves dans les raffineries en septembre ont perturbé le calendrier gouvernemental. Puis nouveau report à ce mardi, pour une présentation du projet de loi au Conseil des ministres le 23 janvier, afin que Borne puisse avoir le soutien de la droite et éviter le 49.3... peut-être ! Autant de reports sont surtout symptomatiques de la fièvre du gouvernement qui sait que non seulement son projet de loi est très impopulaire, mais qu'il n'est soutenu à l'heure actuelle par aucune organisation syndicale... et que le mécontentement social contre la vie chère et les salaires de misère est déjà tellement grand que tout pourrait s'embraser. D'après un sondage Ifop daté du 4 janvier, 52 % des personnes interrogées souhaitent que la France connaisse dans les prochains mois une explosion sociale ! Alors soufflons sur la braise partout, sur nos lieux de travail et d'études, discutons de la nécessité d'un mouvement d'ensemble, d'un plan de bataille pour gagner, sans qu'aucune de nos forces ne soit dispersée par les logiques boutiquières des directions syndicales.

Participons à toutes les initiatives de mobilisation qui auront lieu, notamment **la grève interprofessionnelle du 19 janvier** à l'appel de tous les syndicats et **la manifestation du 21 janvier à Paris appelée par les organisations de jeunesse**. Regroupons-nous en assemblées générales, rejoignons celles et ceux qui sont en grève pour de meilleurs salaires ou des embauches. Salaires, retraites, conditions de travail, il faut que ça pète, ça ne peut plus durer !

Réforme des retraites : un recul d'ampleur pour les cheminot.e.s

La réforme des retraites du gouvernement Borne-Macron va toucher, si elle est appliquée, l'ensemble des cheminot.e.s. L'âge d'ouverture des droits reculera de 2 ans et passera de 57 à 59 ans pour les agents au statut (hors agents de conduite) et de 62 à 64 ans pour les contractuels.

Comme la promesse électorale de Macron aux patrons était de reculer à 65 ans, en contrepartie, la réforme prévoit aussi l'accélération de l'augmentation du nombre d'annuités à atteindre (43 ans) pour partir à « taux plein ». Cela va concerner toutes les personnes nées après 1961.

Le recul de l'âge de départ pénalise plus fortement ceux qui ont commencé à travailler tôt, et l'augmentation plus rapide des annuités touche ceux et celles qui ont connu des périodes de chômage.

Une réforme anti-féministe

Les femmes seront davantage impactées que les hommes par cette nouvelle réforme : du fait de l'écart de salaires, les femmes retraités touchent déjà en moyenne des pensions 40 % inférieures à celles des hommes.

Avec le recul de l'âge d'ouverture des droits et l'augmentation des annuités plus rapide, les femmes vont être incitées à travailler plus longtemps que les hommes pour une pension équivalente. D'autant que la mesure de la réforme de Borne-Macron censée compenser ce recul de l'âge d'ouverture, la pension minimum de 1200 euros, ne sera obtenue qu'à condition d'avoir travaillé et cotisé l'ensemble des trimestres requis...

...une mesure qui bénéficiera beaucoup moins aux femmes qui ont pour beaucoup des carrières « hachées ».

Comme en 2019, renouons avec la grève reconductible et avec les victoires !

Le patron de la SNCF affirme craindre une "vive réaction" des cheminots face au projet de réforme

des retraites. S'il est inquiet à ce point, c'est qu'il sait qu'il y a trois ans les cheminots étaient le fer de lance de la grève contre la réforme des retraites.

Car oui en 2019, covid ou pas covid, sans la grève reconductible, nous n'aurions pas fait reculer Macron et son projet de loi pour engraisser le patronat.



Jeudi 19 janvier

**Grève interprofessionnelle
contre la réforme des retraites**

**Manifestation
République - 14 h**

**RDV Gare de l'est pour départ groupé à
partir de 12h 30**

**Jeux olympiques :
travailleurs et retraités s'abstenir**

Si vous avez l'intention d'assister à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris 2024, vous pouvez dès maintenant commencer à faire des économies. En effet, selon Le Parisien, la grille tarifaire variera en fonction du niveau de prestations et des emplacements.

Par exemple, stationner sur les quais de la Seine, dans une zone VIP, vous coûtera 5 500 euros, 9 500 euros si vous admirez le spectacle depuis un pont, et 25 000 euros pour suivre le défilé nautique des délégations depuis un bateau de croisière. Comme le dirait Anne Hidalgo, la maire de Paris, une grande fête populaire...